

Section 5.—Primes.*

Primes.—Dans les cas où le Gouvernement juge à propos d'encourager la production d'une denrée particulière, les primes qu'il paye remplacent les droits de protection. Il en a été payé en grand nombre autrefois au Canada, mais les seules primes payées en 1931-32 sont celles sur le chanvre et le cuivre en barres et tiges, et le charbon bitumineux miné au Canada et consommé dans la fabrication du fer ou de l'acier. La prime sur le cuivre a cessé le 30 juin 1931, et celle sur le chanvre, le 31 déc. 1932. La prime sur le charbon bitumineux a été votée à la suite d'une recommandation de la Commission Royale sur les réclamations des Provinces Maritimes.

Les montants de primes payées ces dernières années sont les suivants:—

Primes payées sur le cuivre—

1924-25.....	1,164,140 lb à 1½c.....	\$ 14,551-75
1935-26.....	1,482,267 lb à 1c.....	14,822-67
1926-27.....	9,326,360 lb à 1c).....	164,242-30
	9,463,826 lb à ¾c)	
1927-28.....	6,923,478 lb à ¾c).....	79,819-16
	5,578,693 lb à ¼c)	
1928-29.....	13,772,877 lb à ½c.....	68,864-40
1929-30.....	6,507,212 lb à ½c.....	32,536-07
1930-31.....	17,739,497 lb à ½c.....	88,697-46
1931-32.....	29,645,832 lb à ½c.....	148,229-12
Totaux.....	101,604,182 liv.	\$ 611,762-93

Primes payées sur le chanvre—

1927-28.....	19,048 lb à 1½c).....	\$ 2,987-70
	50,508 lb à 1¼c)	
1928-29.....	6,579 lb à 1¼c).....	10,425-70
	826,821 lb à 1¼c)	
1929-30.....	666,113 lb à 1½c.....	7,493-77
1930-31.....	348,345 lb à 1c.....	3,493-45
1931-32.....	250,280 lb à ¾c).....	2,318-90
	17,193 lb à ¾c)	
1932-33.....	18,306 lb à ¾c.....	137-30
Totaux.....	2,203,193 lb.	\$ 26,846-82

Primes payées sur le charbon—

1930-31.....	273,148 tonnes à 49½c.....	\$ 135,209-23
1931-32.....	126,356 tonnes à 49½c.....	62,546-18
1932-33.....	118,783 tonnes à 49½c.....	58,797-54
1933-34.....	213,841 tonnes à 49½c.....	105,851-25
1934-35 au 31 août 1934.....	84,189 tonnes à 49½c.....	51,673-54
Totaux.....	816,317 tonnes.	\$ 404,077-74

Des primes ont été payées en différents temps sur le fer et l'acier, le plomb, le pétrole brut, les fibres de manille, le zinc et les filées de toile, mais les primes sur le fer et l'acier ont cessé en 1911, sur le plomb en 1918, sur le zinc en 1921, sur les filés de toile en 1923 et sur le pétrole brut en 1927. Les montants payés en primes sur ces produits entre 1896 et la date d'expiration sont: fer, acier, et leurs produits (1896-1912), \$16,785,827 (Annuaire du Canada, 1915, p. 463); plomb (1899-1918) \$1,979,216 pour 1,187,169,878 livres; zinc, \$400,000; filés de toile, \$17,523; fibres de manille (1903-1913), \$367,962; pétrole brut (1905-1927), \$3,457,173 sur 233,135,217 gallons. (Pour les quantités de pétrole brut et les primes payées chaque année voir le tableau p. 652 de l'Annuaire de 1927-1928.) Le total des primes payées entre 1896 et 1932 s'élève à \$23,007,701, lequel ajouté à \$611,763 payés sur le cuivre en barres, les \$26,847 payés sur le chanvre et les \$404,078 payés sur le charbon, forme une somme globale de \$24,050,389.

*Revision par L. T. Lett, comptable en chef, ministère du Commerce.